



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 13 11/12

Paris, le 17 octobre 2011

Objet : tenue d'un CHS ministériel

Monsieur le Ministre,

Le suicide dans des conditions particulièrement dramatiques d'une enseignante à Béziers soulève depuis plusieurs jours une forte émotion auprès des personnels exerçant dans votre ministère. Se donner la mort dans son établissement scolaire est un geste à considérer avec beaucoup de gravité.

Même s'il est toujours délicat de faire la part entre ce qui relève de problématiques personnelles et de difficultés liées aux conditions de travail, cet acte terrible avait à l'évidence pour objectif d'attirer le regard sur une situation jugée insupportable par notre collègue.

Au-delà de l'émotion légitime suscitée par ce drame, chacun se demande comment on est arrivé à cette fatale extrémité ? Pourquoi cela n'a-t-il pu être évité ? Si tous les dispositifs d'alerte, d'aide et de suivi ont bien été mis en œuvre ?

Pour le SE-Unsa, la question des conditions de travail dans les établissements scolaires, dans les écoles, ne peut être éludée. Au-delà même de la dégradation des conditions de travail dues aux suppressions massives d'emplois, c'est la gestion des ressources humaines, de ses modalités, qui est interrogée.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter, Monsieur le Ministre, la tenue rapide d'un CHS ministériel pour débattre de ces questions et trouver les processus de prévention qui permettraient d'éviter que de tels drames ne se reproduisent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général